

LES MAISONS MÉDICALES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE

DOSSIER - LA SANTÉ



ACTUS

Station d'épuration
à Val-de-Saône
Déménagement
service urbanisme

VIVRE ICI

De l'or dans les
mains : artisans du
territoire.
Bilan ALSH

PRATIQUE

Les forages privés
La collecte latérale
des ordures ménagères

Les Accueils de Loisirs

ENGLISH HOLIDAYS



DU LUNDI 10/02 AU VENDREDI 14/02/2025

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 13/01/2025

Bacqueville en Caux Luneray
Longueville sur Scie Val de Scie
Tôtes/Val de Saône

DU LUNDI 17/02 AU VENDREDI 21/02/2025

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 13/01/2025

Bacqueville en Caux Tôtes

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !



Communauté de Communes Terroir de Caux
11 route de Dieppe 76730 Bacqueville en Caux
02.35.85.46.69 / contact@terroirdecaux.net
www.terroirdecaux.fr

Du lundi au jeudi 9h-12h30/14h-17h30 et le vendredi 9h-12h30



ACTUS

P 4-5

Ouverture de Caux Santé
Nouvelle station d'épuration
Réunions publiques urbanisme
Déménagement du service urbanisme



DOSSIER

P 6-11

La santé

Médiscie
Caux Santé
Le projet de Luneray
Mémo



SORTIR

P 12-17

Saison touristique 2024/Avant-goût 2025
Faites du sport !
Pensez aux bibliothèques



INFOS PRATIQUES

P 18-21

L'augmentation du prix de l'assainissement
Réglementation des forages privés
La collecte latérale des déchets



VIVRE ICI

P 22-26

De l'or dans les mains
Rencontres inter-entreprises
Bilan des accueils de loisirs



PENSONS À DEMAIN

P 27-29

Retour sur Croq' ton terroir 2024
Mobilités



DANS LE RÉTRO

P 30-31



BD-LA FAMILLE COQUELICAUX P 32



Le mot d'Olivier Bureaux

Président de
Terroir de
Caux

FIN DE L'ANNÉE

Madame, Monsieur,

La gestion d'une collectivité, bien que passionnante, est plus que jamais rendue difficile à l'heure actuelle. Au-delà de composer avec les urgences territoriales et les desideratas de chacun, les contraintes financières s'imposent à nous chaque jour davantage. Comme vous le savez, la situation politique actuelle incite aux économies. Quel que soit le gouvernement, des milliards d'euros seront prélevés dans les dotations aux collectivités territoriales pour réduire le déficit budgétaire de la France. De quoi nous impacter directement, alors même que nous sommes déjà dans une situation fragile.

Les élus et moi-même envisageons tous les scénarios possibles pour prioriser nos actions et ne pas trop pénaliser les habitants. Mais 2025 ne verra pas de nouveaux grands projets se mettre en place ; il faut savoir raison garder et maintenir d'abord les dossiers enclenchés. Dans ce dernier magazine de l'année, nous avons cédé à la traditionnelle rétrospective en images qui témoigne, si besoin était, de notre présence à vos côtés et de notre investissement dans de nombreux domaines.

Dans un contexte national et international compliqué, beaucoup d'entre-nous sont tentés par le repli sur soi et sur la famille. En cette période de fêtes, c'est aussi une tradition et une source d'énergie afin de repartir renforcé et plein d'espoir pour la nouvelle année. Ce sera le moment de penser à nouveau "collectif" et de ne jamais oublier l'intérêt général.

Bonnes fêtes et bonne lecture !

Bien à vous,



BACQUEVILLE-EN-CAUX : ouverture de “Caux Santé”



La Communauté de Communes Terroir de Caux, porteuse de projet, a eu la satisfaction début septembre de donner les clés de leurs locaux aux professions libérales qui ont fait le choix de venir travailler à Bacqueville-en-Caux, dans des conditions modernes d'exercice.

En espérant que le succès de la structure soit aussi réussi que celui de Médiscie depuis plusieurs années maintenant.



VAL-DE-SAÛNE : nouvelle station d'épuration



Le 27 septembre, élus, entreprises, financeurs et techniciens étaient présents à Val de Saône pour la pose de la 1ère pierre de la future station d'épuration. Un chantier d'envergure nécessaire pour notre territoire. En présence d'Olivier Bureaux, Président de Terroir de Caux, Gilles Paumier, Maire de Val de Saône, Robert Vegas, Vice-président en charge de l'eau et assainissement, Chantal Cottureau, Vice-présidente du Département de Seine-Maritime, Jean-François Bloc, Conseiller à la Région Normandie, Sylvain Ernou, représentant de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Robert Le Bourgeois, Député de Seine-Maritime, Jérôme Dutordoir, Secrétaire général de la Sous-préfecture de Dieppe.



URBANISME : réunions publiques



Deux réunions publiques ont été proposées en octobre et novembre afin de présenter les grandes lignes des projets de zonage et de règlement écrit qui serviront à l'instruction des futures autorisations d'urbanisme (permis de construire, certificat d'urbanisme...).



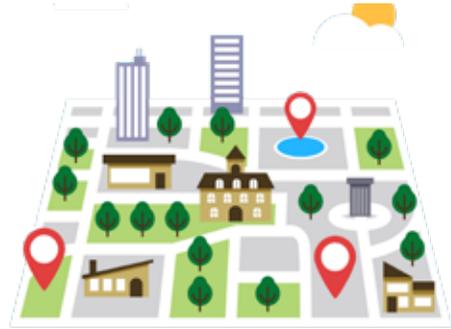


COMCOM : regroupement des services

Pour des raisons de cohérence de fonctionnement, le service urbanisme (jusqu'alors établi dans des locaux de Tôtes) a déménagé depuis le 19 novembre 2024 au 11 Route de Dieppe à Bacqueville-en-Caux (siège de Terroir de Caux).

Les coordonnées sont les suivantes :

urbanisme@terroirdecaux.net
02.35.04.72.01 / 07.57.54.84.03



PETITE ENFANCE : spectacle



1h15 de rire, de joie, d'émotion...pour les assistant(e)s maternel(le)s mais aussi pour les parents et les futur(e)s professionnel(le)s ! Ce spectacle, gratuit, s'est déroulé à la salle des fêtes de Val de Scie le jeudi 14 novembre. Découpé en plusieurs saynètes et chansons montrant différents moments dans la vie d'une assistante maternelle, l'intention était de valoriser ce métier si peu reconnu. Le tout sur le ton de l'humour pour dédramatiser les situations.

Environ 70 personnes ont assisté à la représentation.



TERROIR DE COM : plus de distribution



Tout comme pour le numéro de septembre, votre magazine ne sera pas distribué directement dans votre boîte aux lettres.

D'une part, parce que nous avons rencontré d'énormes problèmes de distribution ; d'autre-part, parce que suite au sondage effectué en juin et juillet, vous avez été fort peu nombreux à manifester votre attachement au format papier du bulletin trimestriel.

Ce journal est donc mis à votre disposition dans votre mairie et dans nos points d'accueils communautaires (déchettes, office de tourisme, crèches, piscine, France Services...)

Il est également consultable et téléchargeable sur notre site internet : www.terroirdecaux.fr

LES MAISONS MÉDICALES

L'accès aux soins est plus que jamais une préoccupation pour les français et plus particulièrement pour nous qui vivons en milieu rural. Terroir de Caux a notamment concentré ses efforts sur la santé en 2024.

Plusieurs faits marquants sont à souligner : l'agrandissement de MÉDISCIE à Saint-Crespin, l'ouverture en septembre d'une maison de santé à Bacqueville-en-Caux, la signature d'une convention " Médicobus " à Luneray dans l'attente de la création d'une autre maison de santé dont le terrain a d'ores et déjà été acheté par la Communauté de communes.



Médiscie : un succès avéré



En 2016, les professionnels de santé déjà présents sur le secteur, décident face à la surcharge de travail de se regrouper physiquement au sein d'une maison de santé pluridisciplinaire afin de mieux organiser leurs activités dans des conditions de travail enrichissantes et conviviales.

La Communauté de communes Varenne et Scie entreprend alors un partenariat avec les professionnels de santé : elle sera maîtresse d'ouvrage pour la future maison de santé, puis bailleur des locaux pour les professionnels.

Les avantages seront immédiats pour les patients :

- Un centre unique, bien fléché.
- Un accès aux soins à toute la population quel que soit l'âge, la précarité ou le handicap.
- Le site est facilement accessible
- Un accueil essentiellement à des tarifs conventionnés
- Une continuité et une permanence des soins.
- Une meilleure coordination autour du patient.
- Une meilleure information au public.
- L'organisation d'actions en direction de la population.



Discours d'inauguration de Médiscie en octobre 2017

Un peu de culture ...

La salle d'attente accueille non seulement les patients mais aussi, de manière régulière, les oeuvres d'artistes locaux, offrant à ceux-ci une visibilité supplémentaire. N'hésitez pas à vous renseigner sur les expositions en cours.

(En 2023, sur 160 personnes interrogées 104 ont répondu y trouver un intérêt)



Maquette prévisionnelle Cabinet d'architecture En Act



Avancée des travaux

Dans l'extension, est prévu au rez-de-chaussée un << espace kiné >> comprenant jusqu'à 4 professionnels et à l'étage des espaces de travail pour 3 orthophonistes. Les travaux doivent être terminés en avril. D'autres professionnels pourront alors être recrutés : un généraliste, un kinésithérapeute, un neuropsychologue...

Il y aura ensuite une phase de réhabilitation des locaux existants.

Des entreprises essentiellement locales :

La maçonnerie est effectuée par l'entreprise BRAY CAUX CONSTRUCTION de Longueville-Sur-Scie.

L'ossature bois et la charpente sont effectuées par l'entreprise CARU de Sauqueville.

La couverture et l'étanchéité sont réalisés par l'entreprise MAZIRE Couverture d'Auffay.

Les huisseries sont mises en place par SIB VASCART DELAMARE de Dieppe.

Les ETS SABOT-PRIEUR (menuisier, plaquiste de Dieppe) interviennent également dans les travaux.

Les peintures sont effectuées par l'entreprise LAMY LECOMTE à Fécamp, la plomberie, le chauffage et la ventilation par l'entreprise HARLIN à Luneray; le revêtement de sol par l'entreprise GAMM à Anceameville et pour l'ascenseur: OTIS.

L'électricité est réalisée par les ETS SCAE, de Buchy.

La partie voirie et réseaux est gérée par EUROVIA Arques-la-Bataille.

Quels professionnels trouver ?

(au 1er janvier 2025)

Médicaux & paramédicaux

MEDECINS GENERALISTES (3)
 MEDECIN GYNECOLOGUE-OBSTETRICIEN
 MEDECIN RHUMATOLOGUE
 CHIRURGIENS-DENTISTES (2)
 MASSEURS-KINESITHERAPEUTES (3)
 INFIRMIERS (8)
 PEDICURE-PODOLOGUE
 ORTHOPHONISTES (3)
 ORTHOPTISTE
 ERGOTHERAPEUTE

Autres professionnels

PSYCHOLOGUE
 OSTEOPATHES (2)
 HYPNOPERATEUR



EN PRATIQUE :

6 route des vergers 76590 SAINT CRESPIN

02 35 04 60 01

mediscie-saintcrespin.com



CAUX Santé : Maison médicale de Bacqueville-en-Caux

Un projet enclenché en 2021

L'ouverture s'est faite début septembre : la grande majorité des professionnels de santé ont pu intégrer les locaux et commencer leurs consultations dès le 2 septembre 2024. Quelques derniers aménagements ont été poursuivis dans les semaines qui ont suivi, notamment pour le "secteur" dédié aux dentistes. L'un d'entre-eux a d'ores et déjà débuté ses consultations. Un second est attendu en janvier 2025. La plupart sont à contacter sur l'application Doctolib.

Quels professionnels trouver ?

**audioprothésiste
dentistes
diététicienne
ergothérapeute
infirmières
médecin généraliste**

**orthophoniste
ostéopathe
orthoptiste
podologue
psychologue
sophrologue/hypno-thérapeute**



Des entreprises essentiellement locales :

Gros Œuvre :

Bray Caux Constructions - Longueville Sur Scie

Charpente bois, couverture étanchéité :

MAZIRE - Val de Scie

Bardage :

VCS - Longueville Sur Scie

Menuiseries extérieures:

MONGRENIER - Pont-Audemer

Menuiseries intérieures, faux plafonds :

DELAHAYE - Saint Germain d'Étables

Revêtement sols :

BONAUD - Evreux

Peinture :

Michel Christophe - Manéhouville

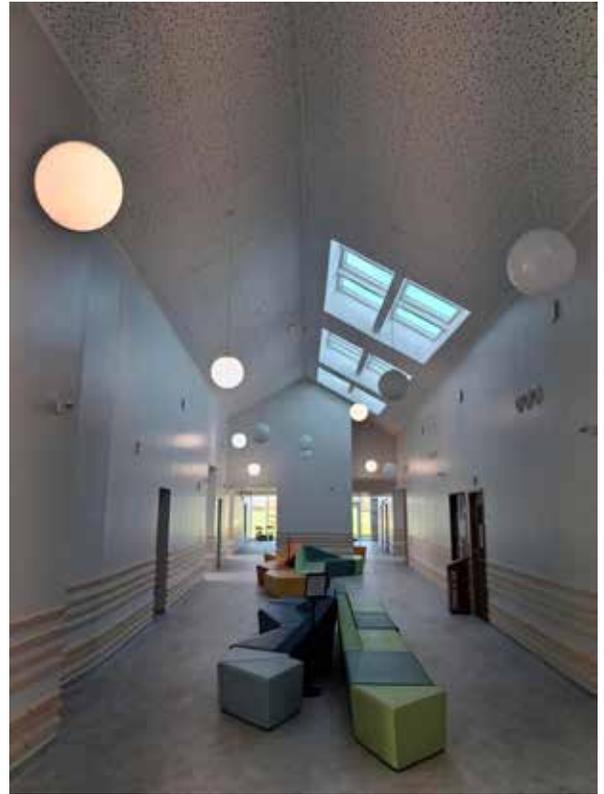
Plomberie chauffage ventilation :

HARLIN - Luneray

Electricité : IDELEC - Formerie

VRD – EUROVIA - Arques la Bataille

EGERI - La Chapelle Achard (dép 85)



Des locaux modernes et lumineux...





Un projet pour Luneray

UNE SITUATION CRITIQUE

Luneray et ses environs figurent parmi les zones en manque de médecins. Or, ceux qui sont actuellement en exercice ne vont plus tarder à être en retraite.

Compte-tenu de ce déficit de professionnels de santé, une convention a été signée en juillet 2024, pour 3 ans, entre la commune de Luneray, Terroir de Caux, l'Agence Régionale de Santé et le Président de l'association Appui Santé.



Destiné d'abord aux personnes qui n'ont plus de médecin traitant, plus de suivi médical ou qui sont en affection de longue durée, le dispositif fonctionne bien : << En trois mois, on a compté 750 consultations pour 280 patients sur sept communes. La moyenne d'âge est de 65 ans, mais on voit aussi beaucoup d'enfants de moins de 5 ans qui ne sont pas suivis sur le plan médical >> indique le Directeur de l'ARS.



EN PRATIQUE

Le Médicobus est un cabinet médical mobile qui se déplace

tout au long de la semaine dans plusieurs communes d'un territoire.

Le véhicule, aménagé sur une structure type camping-car, est équipé et agencé pour la consultation médicale. L'équipe est constituée d'une dizaine de médecins qui se relaient pour recevoir les patients et couvrir la semaine du lundi au vendredi.

Les médecins mobilisés viennent du territoire et sont, en grande partie, des jeunes retraités. Des assistant(e)s médicaux(les) accueillent les patients avant la consultation et sont les conducteurs(trices) de ce dispositif ambulancier.

Le passage du Médicobus à Luneray s'effectue **chaque jeudi de 8 h 30 à 17 h 30 à la salle des sports**, sur rendez-vous au : **07 44 91 70 03**



QUID DE LA MAISON MÉDICALE EXISTANTE ?

Terroir de Caux ayant repris la gestion de la maison de santé existante en juillet 2023, les élus ont d'abord étudié son devenir. La commune de Luneray ayant proposé de vendre le bien à l'intercommunalité, les locaux ont fait l'objet d'une évaluation dans la perspective d'être rénovés et optimisés. Mais au final, le certificat d'urbanisme

nécessaire à l'agrandissement de l'établissement est revenu négatif et le projet a été abandonné.

NOUVEAU PROJET

Un terrain de 2800 m² a été acheté par la Communauté de communes dans le centre bourg à proximité de la maison de retraite et du temple. Les délégués communautaires ont voté le projet à l'unanimité.



En attendant la construction de nouveaux équipements, la commune a mis à disposition un local en plein centre ville pour faciliter l'installation d'un médecin, à l'image de celle de Madame KIRSCH, Médecin généraliste, qui s'est installée en juin 2024.

Une réunion s'est tenue au début du mois de novembre avec Laurent SERVAIS-PICORD, Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace, les professionnels de santé de Luneray et Monsieur REVILLION conseiller médical FMPS afin d'expliquer comment mettre en place une SISA (société interprofessionnelle de soins ambulatoires) dans le cadre d'une MSP. Il faut impérativement 2 médecins généralistes.

Pour l'instant, Madame Manon KIRSCH est volontaire pour porter le projet de SISA, mais il manque toujours un médecin.

MÉMO

MÉDISCIE - 6 route des Vergers 76590 SAINT CRESPIN 02.35.04.60.01 / mediscie-saintcrespin.com

Médecins généralistes : BALEIZAO Sébastien, LOISEL Nicolas, SAUVAGE Joséphine.
Infirmier(e)s : CHANDELIER Valérie, GUILLEMETTE Sébastien, LEMERY Johnny, VAUQUELIN Maud.
Psychologue : GODEFROY Julie.
Masseurs Kinésithérapeutes : HERFROY Coralie, PERNET Anne-Charlotte.
Dentistes : KUKLA Stéphane, MOURIES Flavie.
Ostéopathe : LACROIX Anne-Laure.
Hypnopraticien : LECADIEU Philippe.
Ergothérapeute : LECHEVALIER Audrey.
Pédicure Podologue : LONGET Céline.
Orthophoniste : FARCY Carole, MARTIN Pauline, WYCKAERT Marie.
Orthoptiste : ROUGE Chloé.
Gynécologue Obstétricienne : SIGAYRET Adèle.
Rhumatologue : PROTAT Pierre.

CAUX SANTÉ - 1 Rue Madeleine Bres 76730 BACQUEVILLE EN CAUX

Médecins généralistes : BERNARD Christian, BOXBERGER Lise, FIZET Evelyne, PIOT-JOURDAIN Constance.
Infirmières : REDEL Charlotte, BENOIT Rachel, BACHELET Anne.
Psychologues : BRUMENT Elodie, LECOURTOIS Jennifer.
Dentistes : CLEMENT-GUYADER Anne-Isabelle, COCATRIX Mathilde.
Ostéopathe : GALLE Olivia.
Ergothérapeute : NICOLAS Elvina.
Podologue : BOUQUET Mathilde.
Orthophoniste : CLATZ Perrine, DE BEAUPUIS Anaëlle.
Orthoptiste : JOLY Nicole.
Diététicienne : LHEUREUX Mathilde.
Audioprothésiste : CORRUBLE Pauline.
Sophrologue : BARON Florence.

MAISON DE SANTÉ - 53 rue du Marquis de Radiolles 76810 LUNERAY

Médecin généraliste : THOMAS Pierre.
Psychologue : LAFOSSE Julie.
Chiropraticienne : WEBER Amélie.
Pédicure Podologue : LONGET Céline.
Masseurs Kinésithérapeutes : PY Sylvain, RAZES Pascal.
Hypnothérapeute : DEMOULINS Ismaëlle.

*Vous pouvez prendre rendez-vous avec la plupart
des professionnels de santé sur DOCTO LIB*

UNE SAISON TOURISTIQUE SUR TERROIR DE CAUX

Bilan de saison

La météo pour le moins maussade au premier semestre et en juillet a entraîné une baisse de la fréquentation de nos bureaux d'accueil de l'ordre de 13% cette année, une baisse générale qui s'est ressentie au-delà du territoire sur le plan régional.



L'origine de nos visiteurs est toujours à **84% française**, avec une augmentation de la part des Normands (68%), toujours suivis par l'Île de France, les Hauts de France et le Grand-Est. Concernant les clientèles étrangères, c'est la clientèle allemande qui arrive en tête, suivie par les Belges, puis les Anglais qui passent devant les Néerlandais cette année.



La demande de nos visiteurs était cette saison toujours tournée vers les activités de loisirs et culturelles, puis les manifestations locales. La demande concernant les prestations de l'office de tourisme (billetterie locale, location de vélos, cartes de pêche...) est en hausse de 5 points et représente près de 18% de la demande totale.

Pour ne rien manquer des actualités de l'Office de Tourisme de Quiberville (Quibervilleauffaytourisme) c



Site internet

La notoriété de la destination Terroir de Caux continue de croître sur Internet avec **261 278 pages vues** sur le site Internet. Le nombre de visiteurs uniques a quant à lui augmenté de 20% cette saison. N'hésitez pas à vous y connecter vous aussi pour connaître l'agenda des manifestations, l'actualité touristique du territoire et consulter la webcam orientée sur la plage de Quiberville !



Animations

Si la grisaille a éloigné nos visiteurs de la plage, elle les a aussi orientés vers d'autres activités comme les animations de l'office de tourisme ! Carton plein pour les 60 dates proposées avec plus de **5 000 participants** cette année et 421 personnes accompagnées en groupe pour découvrir notre territoire. De nombreuses animations ayant eu des listes d'attente, elles seront sans aucun doute reconduites à l'avenir ! Même les Médiévales avec une bonne partie de la journée sous une pluie battante, ont attiré plus de 2 000 visiteurs.

Un grand merci à tous d'être toujours plus nombreux à participer à nos événements !



Office de Tourisme, suivez-nous sur Facebook ou sur l'appli Terroir de Caux !

A noter dans vos agendas !

L'équipe de l'Office de Tourisme vous concocte un nouveau programme et, nouveauté de taille, il commencera en 2025 dès les vacances de février.

Notez déjà le **17 mai** dans vos agendas pour le retour de notre désormais traditionnelle " Rando nocturne " avec un nouveau lieu de départ et d'arrivée.



**La billetterie sera en ligne pour les fêtes...
Une bonne idée cadeau !**

**Vous les attendiez ?
Ils arrivent...**

Deux nouveaux dépliants de notre collection à pied: Quiberville-sur-Mer et Bacqueville-en-Caux rejoignent Luneray, Auffay, Val-de-Saône et Longueville-sur-Scie pour découvrir le patrimoine local... en se baladant !



En préparation à l'Office de Tourisme...

Programmation février 2025



Le mardi 11 février, à 14h00 :

Balade costumée et crêpes gourmandes au Moulin à Gueutteville.

5 € / personne

Pour cette première animation de l'année, organisée par l'Office de Tourisme, on vous propose de partir à la découverte de la Ferme Ruelle à l'occasion d'une petite balade déguisée dans le village de Gueutteville. À l'issue de cette visite, on vous invite à un goûter à base de crêpes préparées à partir de la farine du Moulin !



Le mercredi 12 février à 14h30 :

<<Mercredi savoir-faire>>

Visite de l'élevage Captain' Suffolk & Bill à Val-de-Saône

Gratuit

Chaque mois, dans le cadre des mercredis savoir-faire, on vous emmène à la découverte d'une entreprise ou d'un savoir-faire. On vous propose cette fois de découvrir la ferme Captain' Suffolk, où vous partirez à la rencontre de l'élevage d'ovins.



Le mercredi 19 février à 14h30 :

<<Mercredi savoir-faire>>

Visite de l'entreprise PTL à Ouville la Rivière

Gratuit

Venez découvrir l'entreprise et son activité de fabrication d'emballages plastiques en compagnie du Directeur.

Toutes nos animations sont sur réservation
car le nombre de place est limité.

www.quibervillesurmer-auffay-tourisme.com

Faites du sport !

Depuis quelques mois la piscine de Val-de-Saône fait le plein d'animations pour petits et grands. Après un aquagym " Halloween " aux vacances d'automne qui a rassemblé 46 personnes, puis d'autres thématiques originales en décembre, voici les premières dates à retenir pour 2025 :

Vendredi 17 janvier 2025 : Nocturne détente de 18h45 à 22h00

Dimanche 2 mars : Aqua p'tit dej Carnaval de 9h00 à 10h30 (ouverture au public de 10h00 à 13h00).

Samedi 12 avril : Chasse aux oeufs de 15h15 à 16h30 (pas d'ouverture au public l'après-midi).

Jeudi 19 juin : Aquagym de fin d'année de 18h45 à 19h30

Samedi 21 juin : Initiation sauvetage de 15h15 à 16h30 (pas d'ouverture au public l'après-midi).

Samedi 5 juillet : Koh Lanta de 15h15 à 16h30 (pas d'ouverture au public l'après-midi).

Samedi 19 juillet : Aquagym enfant de 15h15 à 16h30 (pas d'ouverture au public l'après-midi).

Samedi 9 août : Koh Lanta de 15h15 à 16h30 (pas d'ouverture au public l'après-midi).

Samedi 23 août : Aquagym enfant de 15h15 à 16h30 (pas d'ouverture au public l'après-midi).



Vous pouvez également profiter, à chaque période de vacances scolaires, de notre animation

« **aquakids** »

Tous les samedis pendant les vacances scolaires de 10h00 à 13h00

Plus d'infos sur terroirdecaux.fr



Grâce à nos parcours ludiques, l'aquakids, est un bon moyen pour découvrir le milieu aquatique. Conçues pour les enfants de 6 mois à 8 ans, nos structures facilitent le premier contact avec l'eau.

L'actualité des bibliothèques

Les bibliothèques du réseau de Terroir de Caux font régulièrement des animations, de leur propre initiative ou en partenariat avec la Communauté de Communes.

Pensez-y : vous pourriez faire un tas de découvertes, tout près de chez vous !

Retrouvez leurs coordonnées et bien plus encore sur le portail dédié :

reseaubibliotheques-terroirdecaux.fr



Longueville-sur-Scie



La comédienne et metteuse en scène Mathilde Pierson est intervenue à l'école maternelle « Les p'tits cartables » de Longueville-sur-Scie auprès des élèves de Moyenne et Grande Section pour un parcours d'éducation artistique et culturelle en lien avec le spectacle Le Petit théâtre nomade.

Après avoir exploré les effets de la lumière et des ombres chinoises, les enfants se sont attaqués à la décoration de leur petit théâtre d'ombres en collant des papiers découpés. Ils ont peint leurs silhouettes, en attendant de pouvoir improviser des histoires devant l'ensemble du groupe.

Les enfants ont ensuite eu la chance de voir le spectacle "Le Petit théâtre nomade" à l'école. L'ensemble du public a pu retrouver Mathilde pendant le week-end au Relais du Catelier.

Quiberville-sur-Mer

La traditionnelle foire aux livres de la bibliothèque de Quiberville a eu lieu à l'espace du large le samedi 26 octobre 2024 en présence de Dominique CAMUS, invité pour dédicacer ses livres !



Val-de-Saône

Co-journal inclusif « Aux couleurs de nos vies »

La Médiathèque travaille à la création d'un co-journal avec le *Foyer d'Accueil Médicalisé de Chantecler*.

En cette année de mise en avant des jeux paralympiques, nous avons (au titre de structure publique) le devoir de faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Nous sommes en montage du premier numéro qui comporte une interview surprise.

<< Ce projet est une très belle aventure humaine à laquelle je tiens particulièrement et que j'espère voir durer dans le temps. L'entièreté des bénéfices sera reversée à l'Association de la Fondation pour l'Animation du Docteur Gibert pour les loisirs des résidents de Chantecler.

La sortie du premier numéro fera l'objet d'une inauguration avec les sponsors du territoire >> indique Sonia Boué responsable de la médiathèque de Val-de-Saône.



Si vous soutenez la question de l'inclusion et souhaitez être sponsor de cette belle aventure ou si vous avez une mission spécifique, un projet innovant, sur le territoire Terroir de Caux, les résidents et la Médiathèque vous intervieweront avec plaisir.

Contact : 02 35 66 25 15
bibliovaldesaane@gmail.com

Bacqueville-en-Caux

Pour fêter ses 25 ans, la bibliothèque a proposé, tout au long de l'année, des animations sur le thème de la magie.

Pour clore ce chapitre, un spectacle de magie et d'illusions d'optique, animé par Monsieur Fred, a été proposé le vendredi 22 novembre.

Cette séance était suivie du verre de l'amitié.



Animations prévues pour le premier trimestre 2025.

Judi 09 janvier 2025 de 10h15 à 11h00 :
Éveil musical pour les bébés
(tous les jeudis sauf vacances scolaires)

Samedi 01 février 2025 à partir de 14h30 :
Après-midi jeux de société

Vendredi 21 mars 2025 à 20h00 :
Soirée pyjama lecture

L'inscription est vivement souhaitée.

Encore différent ...

Le 16 octobre, 7 enfants (de 7 à 10 ans) ont bénéficié à la bibliothèque de Longueville-sur-Scie d'un atelier découverte de sophrologie animé par Agnès BAILLEUX-CRETTE pendant 1h15. Chaque enfant est reparti avec son étoile de respiration, fonction corporelle nécessaire pour accueillir ses émotions.





L'augmentation du prix de l'eau assainie

Projet de la nouvelle station Val-de-Saône

Le Conseil Communautaire, dans sa séance du 19 juin 2024, a délibéré en faveur d'une augmentation du prix de l'eau assainie de **1.65 € HT** (part variable collectivité sur l'assainissement collectif uniquement). Cette augmentation s'explique par plusieurs facteurs :

Il était nécessaire de réaliser des investissements d'envergure pour des ouvrages d'épuration :

- 1 Mises en demeure préfectorales** des stations d'épuration d'Ouille-la-Rivière et Brachy, toutes deux terminées par la mise en service de la nouvelle station de Longueil ;
- 2 Mise en demeure préfectorale** de la station de Val-de-Saône toujours en cours tant que la construction de la nouvelle station n'est pas achevée.
- 3 Ces obligations de constructions** s'accompagnent d'obligations de **travaux de réhabilitation** sur les réseaux existants et de démolition des anciens sites. Les diagnostics assainissement déjà effectués sur différents secteurs et le schéma directeur assainissement (toujours en cours sur l'ensemble du territoire) dressent un bilan important des investissements à réaliser sur l'intégralité des ouvrages (stations, réseaux, postes de refoulement...).
- 4 La reprise des anciens syndicats** d'eau a engendré un report des situations comptables de chacun d'entre-eux et a eu pour conséquence de limiter nos possibilités de recours à l'emprunt. Les budgets "Eau & Assainissement" sont en effet individualisés du budget général et doivent être alimentés par la redevance.

Station de Longueil

Règlementation des forages privés

Vous possédez un PUITIS ou un FORAGE domestique ? DÉCLAREZ-LE en MAIRIE !

Obligation vous est faite de déclarer les prélèvements domestiques d'eau souterraine. Il s'agit des prélèvements et des rejets destinés exclusivement à la satisfaction des besoins des personnes physiques, propriétaires ou locataires, c'est à dire l'alimentation humaine, les soins d'hygiène, le lavage et les productions végétales ou animales réservées à la consommation familiale.

Usage domestique : tout prélèvement inférieur ou égal à 1000 m3 d'eau par an effectué par une personne physique ou morale

Depuis le 25/08/2021, la déclaration n'incombe plus à l'usager du forage mais à la seule entreprise qui réalise le forage, auprès de la mairie concernée dans un délai de 3 mois à compter de la fin des travaux.

Retrouvez les formulaires obligatoires via ce QR Code :



POURQUOI DÉCLARER UN FORAGE DOMESTIQUE ?



Mal réalisés, les ouvrages peuvent être des points d'entrée de pollution de la nappe phréatique.



L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public si, à l'issue d'une erreur de branchement par exemple, les deux réseaux venaient à être connectés. La déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vient contaminer le réseau public de distribution d'eau potable.

DES CONTRÔLES POSSIBLES ...



Sur les dispositifs de prélèvement concernant les puits ou forages et les ouvrages de récupération d'eau de pluie



les installations privatives de distribution d'eau issue de prélèvement, puits ou forages et de récupération d'eau de pluie.



Pour tout renseignement concernant l'analyse des eaux de puits, vous pouvez contacter :

ARS Normandie
Espace Claude Monet
2, place Jean Nouzille - 14050 Caen
02 31 70 96 96
ars-normandie-dd76@ars.sante.fr

FACTURATION DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Toute personne tenue de se raccorder au réseau d'assainissement et qui s'alimente en eau, totalement ou partiellement, à une source qui ne relève pas d'un service public doit en faire la déclaration à la mairie. Dans le cas où l'usage de cette eau générerait le rejet d'eaux usées collectées par le service d'assainissement, la redevance d'assainissement collectif est calculée :

- Soit par **mesure directe** au moyen de dispositifs de comptage posés et entretenus aux frais de l'usager et dont les relevés sont transmis au service d'assainissement
- Soit sur la base de critères permettant d'évaluer le volume d'eau prélevé et prenant en compte notamment la **surface de l'habitation et du terrain, le nombre d'habitants, la durée du séjour.**

 La collecte latérale des déchets


Depuis le 16 septembre 2024, nos deux camions super équipés, avec bras robotisés à bord, parcourent 45 communes pour collecter **vos bacs jaunes et gris**.

Pour vous aider, chaque bac a désormais un autocollant « sens du bac » sur le couvercle, histoire que tout soit bien orienté pour le bras magique !

Un petit coup de pouce a été donné en novembre avec un deuxième agent, pour ceux qui auraient encore eu la tête dans les nuages et oublié de bien placer leur bac. Mais attention...

Depuis le 2 décembre 2024, les techniciens de collecte partent en solo ! Fini les petites mains pour ajuster le bac : vous devez le positionner dans le bon sens et près de la route pour que le bras robotisé puisse l'attraper sans souci.

Alors désormais, soyez vigilants et placez vos bacs comme il faut ! Pas de panique, avec un peu de pratique, ça va devenir un jeu d'enfant !

Les calendriers de collecte sont téléchargeables sur notre site internet terroirdecaux.fr

Rappel des consignes

Présentez vos bacs le long du trottoir, la poignée tournée vers l'habitation.



Laissez l'accès libre aux bacs.



Groupez les bacs par 2 maximum.



Le bac doit être fermé, ne pas laisser de déchets à côté.



Les communes concernées sont celles représentées en vert.



De l'or dans les mains pour des artisans de Terroir de Caux

C'est l'expression consacrée pour toutes celles et ceux qui réalisent de beaux ouvrages par eux-mêmes avec souvent un talent et un soin infinis...

Notre territoire regorge de professionnels au savoir-faire rare qui animent nos communes et donnent une réelle valeur ajoutée à notre tissu économique. Cependant, ils ne bénéficient pas toujours d'une exposition suffisante et peuvent rester méconnus... C'est pourquoi, Olivier Bureaux, Président de Terroir de Caux, Christian Suronne Vice-Président en charge du développement économique, en compagnie de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Normandie (représentée par le Président de la Seine-Maritime Guillaume Dartois et l'élu local Hervé Autin) sont allés à leur rencontre.



La visite a commencé dans les locaux de l'entreprise **Benoit Guéville, ferronnier d'art** localisé sur la ZA de Bacqueville-en-Caux, qui a reçu son titre de « Métier d'art » par le Président de la CMA.

M. Guéville a expliqué qu'après 14 ans passés dans l'entreprise avec son père, voilà déjà 8 ans qu'il exerce pour son compte et que le travail ne manque pas pour lui et les 4 personnes embauchées. Toutefois, les recrutements d'ouvriers qualifiés sont difficiles, de même que la sélection d'apprentis vraiment motivés. Les commandes sont essentiellement passées par des particuliers.

Contact : 6 route d'Ablemont - 76730 Bacqueville-en-Caux - 02 35 85 58 98

Site internet : ferronnerie-metallerie-gueville-benoit.fr



Les élus ont ensuite fait la connaissance de **Nicolas Lecomte, coutelier d'art** installé sur la commune de Longueville-sur-Scie. D'abord formé comme soudeur-ferronnier dans la coutellerie industrielle, Nicolas Lecomte a créé son auto-entreprise pour fabriquer ses propres pièces. Installé depuis 6 ans, son activité est actuellement en pleine évolution. Son travail a été reconnu en 2023 par le biais du trophée de l'artisanat et du commerce.

La clientèle, loin d'être uniquement locale, vient de l'Europe entière, avec une majorité d'Allemands. Ses couteaux sont de vrais oeuvres d'art et pour certains ils ont demandé 3 semaines voire même un mois de travail.

Contact : atelier boutique 12, rue du Général-de-Gaulle - 76 590 Longueville-sur-Scie - 06 13 89 04 20
ravenblacksmithgal.wixsite.com ou sur FB « @ravenforgeron ».





Événement création/reprise d'entreprises 24 septembre à Auffay

Le service Développement Economique de la Communauté de Communes rencontre régulièrement des porteurs de projets pour la création et la reprise d'entreprise. Afin de mieux accompagner ces futurs entrepreneurs, un événement leur a été dédié afin qu'ils puissent échanger avec différentes structures partenaires de la création et de la reprise d'entreprises.

Cette matinée de septembre a permis à une vingtaine de porteurs de projets de consulter les partenaires suivants : la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Chambre de Commerce et d'Industrie, Initiative Dieppe Bresle, France Création/BGE/Citélabs, France Active Normandie, les missions locales de Dieppe et du Talou, France Travail, Cap Emploi, le CFA du Bâtiment, l'Emulation Dieppoise.

L'événement a eu lieu lors de la semaine de la création et de la reprise d'entreprise, et a donc pu être labellisé au niveau national par France Travail.

Rencontre inter-entreprises 15 octobre/ locaux ESAT2 d'EPIFAJ



Les entreprises du territoire ont participé à une rencontre inter-entreprises ce mardi 15 octobre dans les locaux ESAT 2 de la structure E.P.I.F.A.J, localisée à Bacqueville-en-Caux. Elles ont pu assister à une présentation du service réseau social de la CCI qui a transmis des conseils aux entreprises pour leurs communications sur les différentes plateformes sociales.



Par la suite, les chefs d'entreprises ont visité les locaux, et ont assisté à quelques présentations de la diversité des compétences des usagers d'E.P.I.F.A.J.

Un grand merci à la CCI Rouen Métropole, toujours présente pour le développement des entreprises de la collectivité.

Merci également à l'équipe d' E.P.I.F.A.J, pour l'accueil, la présentation des compétences, et la préparation du petit-déjeuner. Une belle structure, pleine de valeurs humaines et sociales, présente sur Terroir de Caux.



Bilan des accueils de loisirs 2024



Cette année ce ne sont pas moins de 3150 enfants qui ont été inscrits sur l'ensemble de nos accueils de loisirs.

Concernant le séjour de cet été, nous avons affiché **complet** avec 96 jeunes, qui se sont rendus au parc Olhain à Mesnil-les-Ruitz dans le Pas-de-Calais.

Ils ont pu pratiquer du tir-à-l'arc, du biathlon, du VTT, de l'accrobranche, ou encore prendre de la hauteur dans des parcours filets et bien sûr, dormir sous tentes !

Pour rappel, la Communauté de Communes compte 5 accueils de loisirs répartis sur l'ensemble du territoire :

Bacqueville-en-Caux, Longueville-sur-Scie, Luneray, Tôtes ou Val-de-Saône et Val-de-Scie.

Ils sont ouverts les premières semaines des petites vacances scolaires et 4 semaines en juillet.

Vos enfants peuvent compter sur le transport en bus : les ramassages se font matin et soir. Un service de restauration pour le déjeuner et le goûter est assuré à chaque session.

Attention : **les inscriptions se font uniquement à la semaine.**

Les accueils de loisirs de Bacqueville-en-Caux ainsi que celui de Tôtes ou Val-de-Saône sont également ouverts les deuxièmes semaines des petites vacances scolaires.

Nous sommes conscients que les inscriptions peuvent être une source de stress. Malgré nos 600 places aux petites vacances et 850 l'été, celles-ci partent très vite.

Malheureusement, nous ne pouvons pas pousser les murs des écoles qui nous accueillent et nous sommes soumis à une réglementation qui ne nous permet pas d'accueillir ne serait-ce qu'un enfant de plus.

Pensez-y !

Afin que votre demande d'inscription puisse se faire au mieux, sachez que votre espace famille est accessible 7j/7 et 24h/24 afin de mettre votre dossier à jour pour les prochaines inscriptions.

CALENDRIER 2024/2025

JEUNESSE ET SPORTS

De 3 ans scolarisés à 17 ans



Dates d'inscriptions

- | | | | |
|---|--|--|----------------------------|
|  | Vacances d'automne DU LUNDI 21 AU JEUDI 31 OCT. 2024 |  | DU 23/09/24 AU 29/09/24 |
|  | Vacances d'hiver DU LUNDI 10 AU VENDREDI 21 FEV. 2025 |  | DU 13/01/25 AU 19/01/25 |
|  | Vacances de printemps DU LUNDI 7 AU VENDREDI 18 AVR. 2025 |  | DU 10/03/25 AU 16/03/25 |
|  | Vacances d'été DU LUNDI 7 JUIL. AU VENDREDI 1ER AOÛT 2025 |  | DU 19/05/25 AU 01/06/25 |
|  | Ludisports DU LUNDI 23 SEPT. 24 AU VENDREDI 13 JUIN 25 |  | DU 16/09/24 AU 20/09/24 |
|  | Séjours DU DIMANCHE 20 AU VENDREDI 25 JUIL. 2025 DU DIMANCHE 27 JUIL. AU VENDREDI 1ER AOÛT 2025 |  | DU 12/05/25 AU 16/05/25 |

Inscriptions sur
www.terroirdecaux.fr



Culture : partenariat avec les écoles du territoire

Depuis plusieurs années, le service culturel de Terroir de Caux propose des interventions scolaires en lien avec sa programmation culturelle déclinée en 4 festivals, qui s'organisent autour des saisons.

Cette année, le territoire a collaboré avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Seine-Maritime pour expérimenter un outil en préfiguration sur Terroir de Caux, le CTEJ pour **Contrat Territoire Enfance Jeunesse**.

Le CTEJ a ainsi pour objectif de développer le parcours d'éducation artistique et culturelle des jeunes de 0 à 25 ans en favorisant leur épanouissement et l'égalité d'accès à la culture, un enjeu majeur en milieu rural.

Le parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) repose sur 3 piliers : l'acquisition de connaissances, la pratique artistique ainsi que la rencontre avec les œuvres et les artistes.

Pour la saison 2024-2025, des parcours ont été mis en place, co-construits entre les artistes et les écoles du territoire, et coordonnées par le service culture. En corrélation avec la programmation culturelle et les différents lieux d'accueil des spectacles, les équipes enseignantes se sont portées volontaires pour recevoir des artistes locaux au sein de leur structure.

Les CE2-CM1 de **Thil-Manneville** ont pu expérimenter des ateliers théâtre avec Mathilde Serre et Jade Molinier de la Compagnie Jeanne Bernard, qui a représenté

Poil de Carotte à **Longueil** le 27 septembre 2024.



L'école maternelle « Les P'tits cartables » de **Longueville-sur-Scie** a bénéficié d'un parcours d'arts plastiques avec la compagnie La Cerise sur le mot autour de la confection d'un petit théâtre d'ombres avec 30 élèves de Moyenne Section et Grande Section. Une représentation du spectacle Le Petit Théâtre nomade a eu lieu au sein d'une salle de classe, métamorphosée pour l'occasion !



L'école « Julien Goudout » de **Belleville-en-Caux** a choisi un atelier d'initiation au conte merveilleux avec le conteur Guillaume Alix de la Compagnie

Le Récigraphe autour du spectacle La Belle aux cheveux d'or pour une classe de GS-CP-CE1.

Les élèves d'**Auppegard** ont également rencontré Guillaume Alix pour des ateliers d'écriture d'histoires dont vous êtes le héros en lien avec le spectacle tout public Sorcellerie, programmé à la bibliothèque de Luneray.

Enfin, à **Saint-Denis-sur-Scie**, un projet de création plastique autour de la figure du loup a été proposé à une classe de CM1-CM2 avec la plasticienne Lison de Ridder (qui réalise le dessin, l'animation et la création graphique du spectacle Pierre, Feuille, Loup, joué à **Vassonville** le 08 décembre).



Ces ateliers donneront lieu à la création d'un livre en transparence utilisant différentes techniques plastiques. Quant à l'autre classe de CM1-CM2, elle rencontrera au printemps Francis Faber de l'Ensemble Fabrique Nomade, pour s'essayer à la création de musique électro-acoustique grâce aux outils numériques en vue d'une restitution lors d'un concert ouvert au public.

Entre conte, écriture, musique, théâtre et arts plastiques, les enfants concernés auront bénéficié d'une ouverture culturelle riche, en attendant d'autres propositions toujours diversifiées pour les années à venir !

Retour sur "CROQ TON TERROIR"

Après le succès de la première édition, la semaine "Croq' ton Terroir" a fait son retour du 20 au 25 octobre. Différentes activités autour de l'alimentation durable et responsable ont été proposées :

atelier Bee-Wrap (21/10/2024), visite des **jardins de Marcelle** (22/10/2024), **atelier cuisine** (22/10/2024), **escape game** (23/10/2024), **randonnée gourmande** au départ de Brachy (20/10/2024), **atelier pain** (23/10/2024), visite de l'atelier de mise en bouteille au **Verger de Beaunay** (23/10/2024), atelier de la traite à la crêpe (**Ferme du petit Fumechon**) (24/10/2024), visite de la **ferme des trois portes** (25/10/2024).



Jardins de Marcelle



Escape Game



Atelier cuisine

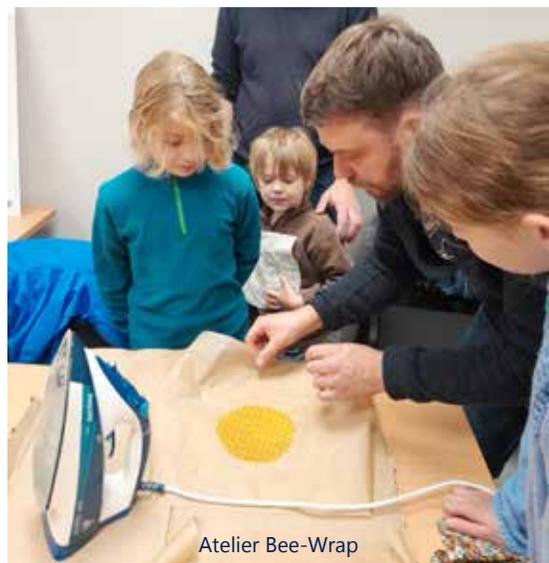
**UNE MARE CHEZ VOUS
OU DANS VOTRE COMMUNE ?**

Aidez-nous à la recenser !

Envoyez par mail votre nom, des photos et les coordonnées GPS de la mare à notre service Développement Durable :

athuillier@terroirdecaux.net

Communes concernées : Gueures, Thil-Manneville, Hermanville, Lammerville, Bacqueville en Caux, Lamberville, Saint-Mards et Beauval-en-Caux



Atelier Bee-Wrap



Atelier pain

Plan de mobilité simplifié



De quoi s'agit-il ?

Un plan de mobilité sert à définir la politique de mobilité dans un territoire situé en dehors d'une grande agglomération. Il doit répondre aux enjeux sociaux, prendre en compte les spécificités locales et s'articuler avec les territoires voisins, le tout en respectant un développement équilibré et durable. Enfin et surtout, il doit rendre effectif le droit à la mobilité pour tous. Il n'est pas obligatoire.

Notre territoire, doté d'un PMS

Pour la Communauté de Communes Terroir de Caux, le projet de Plan de Mobilité Simplifié a été validé lors de l'Assemblée Générale de septembre 2024.

Actuellement, le document est mis à disposition des différentes instances administratives (Région, Département, Communes de la Communauté de communes ainsi qu'aux intercommunalités voisines de Terroir de Caux).

Une publicité obligatoire

Une fois les retours de ces instances recueillis par la Communauté de communes, les pièces constituant le projet de Plan de mobilité simplifié (PMS) éventuellement joint des avis recueillis, seront mis à disposition du public **du mardi 07 janvier 2025 au 27 janvier 2025 inclus** :

- Sur support papier et informatique au siège de la Communauté de communes Terroir de Caux, en-Caux aux jours et horaires habituels d'ouverture
- Sur le site internet de la Communauté de communes Terroir de Caux : <https://www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/le-developpement-durable/la-mobilite/>

[terroirdecaux.fr/vivre-ici/le-developpement-durable/la-mobilite/](https://www.terroirdecaux.fr/vivre-ici/le-developpement-durable/la-mobilite/)

Votre avis compte

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public peut formuler ses observations :

- par courrier électronique à Amandine Thuillier à l'adresse suivante : devdurabletdc@gmail.com
- par correspondance au service Développement durable, Communauté de communes Terroir de Caux, 11 route de Dieppe, 76730 BACQUEVILLE-EN-CAUX,
- sur le registre papier ouvert au siège de la Communauté de communes Terroir de Caux.

À l'issue de la mise à disposition, le Président de la Communauté de communes Terroir de Caux en présentera le bilan devant le conseil communautaire, qui se prononcera sur l'arrêt du projet de Plan de Mobilité Simplifié, éventuellement modifié pour tenir compte des avis recueillis et des résultats de la participation du public, par délibération motivée.





Quelles alternatives ?

Le territoire de Terroir de Caux est desservi par plusieurs modes de transports alternatifs à la voiture personnelle. Nous bénéficions de **plusieurs gares ferroviaires** : Longueville-sur-Scie, Auffay-Val-de-Scie et Saint-Victor-l'Abbaye. 31 trains empruntent cette ligne chaque jour (16 dans le sens Rouen-Dieppe et 15 dans le sens Dieppe-Rouen). Si besoin, les horaires sont à retrouver sur le site : <https://www.sncf-connect.com/>.

Nous avons également **5 aires de covoiturage** :

- Les Fossés Mirées de la ZA de Criquetot-sur-Longueville : 20 places
- Les Sorbiers à Biville-la-Baignarde : 31 places
- L'Auberge à Varneville-Bretteville : 49 places
- Intermarché de Tôtes : 12 places
- Aire de Bertrimont : 9 places

5 lignes de bus régionaux desservent le territoire. Ils circulent du lundi au samedi (hors jours fériés) et desservent la ville de Dieppe.

Les horaires et les tarifs sont à retrouver sur le site : <https://nomad.normandie.fr/>.

Connaissez-vous le transport à la demande « **Minibus 76** » ?

Ce mode de transport est proposé par la Région Normandie. Vous pouvez y adhérer et réserver par téléphone au 08.20.20.40.76 (0,96€/min) du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h. Le tarif est d'environ 2€ par trajet.

La MASC à Tôtes propose pour sa part, un transport solidaire conduit par des bénévoles. **Le Solidari'bus** est dédié aux personnes isolées et sans moyen de transport. Son objectif est d'aider celles et ceux qui ne peuvent pas ou plus se déplacer, à effectuer leurs déplacements du quotidien (rendez-vous médicaux, administratifs, ...). La réservation est obligatoire au 02.35.34.63.75, le tarif est variable en fonction du trajet (entre 1€ et 6€).

Enfin, en ce qui concerne les mobilités dites « actives », **2 voies vertes** traversent le territoire (la véloroute du lin et la véloroute du littoral). L'Office du tourisme de Terroir de Caux propose une offre de location de Vélo à Assistance Électrique, l'entreprise Wolfrott propose la location de trottinettes électriques. Pour compléter, des stationnements et pompes à vélos sont mises à disposition à différents endroits du territoire et Vélostick à Biville-la-Baignarde répare les vélos.



Janvier



Signature :

Nouvelle convention territoriale globale entre la Communauté de communes et la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Maritime qui nous engage et nous soutient jusqu'en 2027.

Mars



Week-end de la Petite Enfance :

Une journée consacrée aux professionnels, puis une autre destinée aux familles. Au programme : tapis lecture, massage bébé...mais aussi mini ferme, structure gonflable, chasse au trésor sensorielle... Toutes les activités étaient gratuites. Environ 200 enfants ont profité des ateliers.

Mai

Journée de la Nature

Une journée d'animations autour de notre patrimoine naturel et des initiatives en faveur de l'environnement : construction de composteurs, visite de la station d'épuration de Longueil, fabrication de nichoirs à oiseaux et connaissance de l'abeille noire.



Juillet



Concert de l'été :

Cette fois, ce n'était pas un mais plusieurs artistes qui ont été accueillis sur la scène de Terroir de Caux. Malgré une météo peu engageante, ils ont assuré un spectacle à la hauteur de l'attente du public, certes un peu moins nombreux que l'année dernière, mais totalement conquis par le show !

Au revoir

Février



Merci !

Les démarches administratives sont parfois complexes et nos collègues de France Services font le maximum pour aider les personnes qui les sollicitent. Moment de reconnaissance d'un usager visiblement très satisfait de l'accompagnement.

Avril

Musiques de Printemps :

Deux programmations très différentes... après la Fanfare Pampana qui a animé le marché de Luneray le dimanche 28 avril, Jacques Dor et Thibaut Reznicek ont interprété des sonates de Chopin pour piano et violoncelle à l'Église d'Avremesnil.



Juin



Rando nocturne

Grand succès pour cette formule de marche qui a encore affiché complet le samedi 1er juin. 3 parcours étaient possibles de 30 à 14,5 km, en itinérance le long de la vallée de la Saône.



2024 !

Septembre



Sport

Finale du Challenge cycliste de Terroir de Caux à Saint-Pierre Bénouville

Août



Les Médiévales :

Grand succès populaire, malgré une météo 2024 mois favorable, le public était au rendez-vous au château de Longueville-sur-Scie.

Octobre

Théâtre d'Automne

La programmation a attiré de nombreuses familles comme ici lors de la dernière soirée à Saint-Vaast-du-Val lors du spectacle de magie de la Compagnie Magic Pirates.



Novembre

Trail La Traversée des Vallées

Pour la troisième année consécutive avait lieu, à Longueville-sur-Scie, notre trail La Traversée des Vallées.

Cette manifestation a encore été un franc succès ! 1012 coureurs et marcheurs étaient au rendez-vous sous une météo idéale pour arpenter les chemins soigneusement préparés. La bonne organisation a une nouvelle fois été saluée ! Un grand merci aux participants, bénévoles, agents et élus mobilisés pour la réussite de cet événement.



Décembre



Contes d'hiver :

La programmation a été conçue pour rassembler les familles. Petits et grands n'avaient qu'à se laisser doucement emporter dans la fantaisie de Noël et profiter de ces moments privilégiés. Très vite complètes, les soirées ont fait de nombreux heureux.

Bonjour 2025 !

La famille Coquelicaux a besoin de soins ...

